

(Décret n° 2005-213 du 2 mars 2005 modifié par le Décret n°2016-726 du 1er juin 2016)

La CDU est chargée d'assister et d'orienter toute personne qui s'estime victime d'un préjudice du fait de l'activité de l'établissement et de l'informer sur les voies de conciliation et de recours gracieux ou juridictionnels dont elle dispose. Vous pouvez vous adresser à la CDU en adressant un courrier au Directeur de l'établissement ou en demandant les coordonnées des Représentants des Usagers à l'accueil ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : **usagers.stjean@capsante.fr**

Président : Docteur Maurice YAKOUN
Vice-Président : Anne-Marie DI RUGGIERO (RU)

Médiateurs médicaux :
Titulaire : Docteur Maurice YAKOUN
Suppléant : Docteur Thierry GAUDIN

Médiateurs non médicaux :
Titulaire : Laure SANCHEZ (Directrice des parcours de soins)
Suppléant : Sophie FABRE Resp. (RH SOINS)

Représentants des usagers :

Titulaires :

Anne Marie DI RUGGIERO
(Ligue Contre le Cancer)
am.diruggiero@gmail.com

Michel DARDE
(UFC Que Choisir)
m.darde34@gmail.com

Suppléants :

Angel DEZA
(FNAR - Fédération Nationale des Associations des Retraités)
angeldeza34@gmail.com

Patrice ESPINGUET
(AFDOC - Association Française Des malades et Opérés Cardio-vasculaires)
teugnipse@gmail.com

Autres membres :

- Hélène CASTEL : Directrice IFAQ
- Julie CAMPOS : Référente secrétaires d'accueil
- Sophie PRUVOST : Secrétaire de direction